



# Les avantages de l'Avocat Mandataire en Immobilier

Fiche pratique publié le **23/02/2012**, vu **1651 fois**, Auteur : [tondroit](#)

En matière de la nouvelle mission des [avocats en transactions immobilières](#), il existe plusieurs avantages en faisant recours à ce professionnel de droit, notamment :

- 1 - Par les affaires proposées : Les ventes, les locations ... qui n'apparaissent pas toujours sur le marché ;
- 2 - Les délais de signature des actes sont généralement plus courts que ceux proposés par les autres professionnels en la matière et le dépôt des fonds à un compte spécifique se fait immédiatement au nom de l'affaire concernée ;
- 3 - Assurer aux clients le meilleur service en matière de négociation ;
- 4 - La garantie financière de non représentation des fonds et l'assurance responsabilité civile.
- 5 - Les principes déontologiques, les conseils juridiques, le rôle de professionnel du droit, sont autant de garanties pour les clients ;
- 6 - Enfin, les honoraires sont libres. La commission est moins élevée que celle de l'agent immobilier ou des notaires.

